



ZSC « Vallée du Gardon de Saint-Jean » - FR9101368

13^{ème} réunion du Comité de Pilotage Natura 2000
21 juin 2021



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE



Compte-rendu de réunion et relevé de décisions

Date de la réunion : 21/06/2021	Lieu de la réunion : Saumane
Objet de la réunion : Bilan de l'année 2020/début 2021 – Programme 2021	
Compte-rendu rédigé par : Cécilia MARCHAL – CC CAC-TS	
PERSONNES PRESENTES A LA REUNION DU COMITE DE PILOTAGE	
François ABBOU, Président du comité de pilotage, Maire de Peyrolles, conseiller communautaire à la CC Causse Aigoual Cévennes – Terres solidaires Noémie CABANNES, chargée de mission Natura 2000, CC Causse Aigoual Cévennes – Terres solidaires Cécilia MARCHAL, chargée de mission Natura 2000, CC Causse Aigoual Cévennes – Terres solidaires Sylvain COMPAN, stagiaire Natura 2000, CC Causse Aigoual Cévennes – Terres solidaires	
Collège des services de l'état et établissements publics Sylvain MATEU, chargé de mission Biodiversité, Direction départementale des territoires et de la mer du Gard Yann DISSAC, chargé de mission Biodiversité, Parc national des Cévennes Marie MALINGE, chargé de mission Natura 2000, Parc national des Cévennes Yves DESMARET, chargé de mission, Conseil départemental du Gard, Service Patrimoine naturel Michel RUAS, maire, commune de Saint Jean du Gard Pierre AIGUILLON, adjoint, commune de Saint Jean du Gard	
Collège des collectivités territoriales et des structures intercommunales Luc CAPON, chargé de mission Natura 2000 « Vallée du Gardon de Mialet », Communauté de communes Cévennes au Mont Lozère	
Collège des organismes socioprofessionnels, des gestionnaires et utilisateurs et des associations Norbert CAUSSE, secrétaire, Fédération de chasse du Gard David ISSART, secrétaire général adjoint, Fédération de l'Hôtellerie de plein air Languedoc-Roussillon	

Autres participants

Sylvette DEVARENNE, Habitante de Thoiras
Gilles GREFFEUILLE, Propriétaire sur Saumane

PERSONNES EXCUSEES

Direction Départementale des Territoires de la Lozère
Robert AIGOIN, Conseil départemental de la Lozère
Thomas VIDAL, Président CC CAC-TS
Bérenger REMY, Site N2000 « Gorges de Rieutord, Fage, Cagnasses »
Comité Départemental de Tourisme de la Lozère
Agence de l'eau Rhône Méditerranée et Corse
Béatrice GALZIN, Office du tourisme de Saint-André-de-Valborgne
Alain RENAUX, Association l'Ascalaphe
Didier MASSOT, Le Merlet
Françoise RAULT-DOUMAX, Comité territorial du Gard de la Fédération Montagne et Escalade
Guy MARJOLLET et Georges ZINSSTAG, Chambre d'agriculture du Gard
Elise BUCHET, Centre National de la Propriété Forestière
Julie ROSSET
Jean-Louis TEYSSIE

Acronymes utilisés dans ce relevé de décisions :

CC CAC-TS : Communauté de Communes	MAEC : Mesures Agro-Environnementales et Climatiques
Causses-Aigoual-Cévennes – Terres solidaires	OFB : Office Français pour la Biodiversité
CD : Conseil Départemental	ONCFS : Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage
CEN : Conservatoire des Espaces Naturels	ONEMA : Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques
COFIL : comité de pilotage	
EPTB : Etablissement Public Territorial de Bassin	

François ABBOU accueille les participants dans la salle mise à disposition par la Mairie de Saumane et remercie la Maire. Il ouvre la réunion en proposant un tour de table. La liste des personnes excusées est affichée et l'ordre du jour est énoncé.

Bilan des actions réalisées et propositions d'actions à venir -Gestion administrative, financière et gouvernance

Dotation Biodiversité

Cécilia MARCHAL présente les montants reversés en 2020 auprès de certaines communes du site de la Vallée du Gardon de Saint-Jean. L'agent indique qu'une prospection pour accompagner les communes pour la mise en place de projets environnementaux financés, au moins en partie, au travers de cette dotation n'a pas été continuée en 2020, les communes ayant subi de nombreux dégâts suite à la crue de septembre 2020. En revanche, ce travail sera relancé sur la période 2021.

Luc CAPON précise que certaines communes sont à cheval entre les sites Natura 2000 de la Vallée du Gardon de Saint-Jean et de la Vallée du Gardon de Mialet. Ce travail sur ces communes devrait être conduits conjointement pour limiter les actions en doublons. Notamment sur la commune de Saint-Jean-du-Gard, où un travail commun avait déjà été initié en 2019. Les communes de Moissac Vallée-Française et Le Pompidou sont aussi en réflexion sur cette thématique.

Sylvette DEVARENNE demande pourquoi Thoiras ne fait pas partie de ce dispositif.

Cécilia MARCHAL répond que certains critères sont demandés pour pouvoir obtenir cette dotation, notamment la superficie de la commune recouverte par des sites Natura 2000 doit être supérieure ou égale à 75%. Ce n'est pas le cas pour Thoiras.

Bilan des actions réalisées et propositions d'actions à venir

-Gestion des habitats et des espèces

Mesures Agro-Environnementales et Climatiques

Noémie CABANNES présente les premiers éléments du bilan des MAEC contractualisées lors de la campagne de 2015. Le bilan s'est concentré sur les MAEC localisées.

Luc Capon témoigne d'une évolution positive de parcelles contractualisées et donne comme exemple le cas de Thomas LECLERC, agriculteur sur Saint-Jean-du-Gard.

Sylvain MATEU alerte les chargé.es de mission sur l'analyse synthétique qui en découlera. Il sera important de mettre en avant les données par parcelles et caractériser l'état actuel des habitats.

Bilan des actions réalisées et propositions d'actions à venir

-Amélioration des connaissances

Pêche de suivi par l'OFB

Les membres du **COPIL** demandent les résultats de cette pêche au vu de l'importante crue de 2020.

Cécilia MARCHAL, présente lors de cet inventaire, répond que les premiers résultats semblent indiquer une diminution des populations recensées sur cette station de suivi (confluence Salindrenque/Gardon de Saint-Jean) et la présence importante de juvéniles. On note aussi un comblement important de cette station par les sédiments. Cela a pour effet une homogénéisation des habitats potentiels. L'évolution de la station est à suivre pour évaluer si cette observation tend à se répéter dans les années à venir.

Bilan des actions réalisées et propositions d'actions à venir

-Information, communication, sensibilisation

Lettre d'information

Cécilia MARCHAL demande aux membres du COPIL leur avis sur la problématique de distribution de cette lettre. Pour rappel, cette lettre est distribuée dans les boîtes aux lettres de l'ensemble des administrés via une prestation réalisée en sous-traitance par La Poste. Dans les faits, suite à des échanges avec quelques habitants du site, il semble qu'un pourcentage significatif ne reçoivent pas cette lettre. Quels autres canaux de distribution pourraient être utilisés ?

Michel RUAS propose que cette lettre soit jointe aux bulletins municipaux. Une autre possibilité est un envoi par courrier individuel. Cela permettrait de ne pas passer par la sous-traitance de la Poste et donc de s'assurer de la bonne distribution. En revanche, vu l'échelle du site, cette dernière proposition semble compliquée à mettre en œuvre et onéreuse.

Sylvette DEVARENNE indique qu'un envoi d'une version numérique par mail permettrait de résoudre le problème.

Gilles GREFEUILLES confirme qu'un envoi par courrier individuel serait trop chronophage.

Yann DISSAC indique que la distribution par les bulletins communaux est une bonne solution.

Cécilia MARCHAL prend en compte les propositions et développera une stratégie plus pertinente que la distribution réalisée à ce jour. Coupler la distribution numérique à la distribution par les bulletins municipaux sera sûrement la plus intéressante. Cela permettra de palier aux refus de certaines mairies de transmettre la lettre dans les bulletins municipaux et de toucher les administrés n'utilisant pas ou peu internet.

Groupe de travail enjeu Eau

Michel RUAS note que l'enjeu eau sur le territoire est très important et que donner une suite à cette action l'est aussi. Il indique vouloir participer à cette action.

Cécilia MARCHAL répond qu'une suite sera donc réfléchi. Notamment au travers les propositions d'accompagnement des mairies voulant valoriser la dotation biodiversité dans des projets environnementaux. Ou au travers le forum sur l'eau qu'avait proposé l'EPTB des gardons.

Yann DISSAC relève que ce forum pourrait effectivement être très intéressant. Beaucoup d'acteurs peuvent s'exprimer sur le sujet. D'autant plus dans un contexte de changement climatique avec les modifications de répartition de pluviométrie et des épisodes (sécheresse et épisodes cévenoles) qui sont de plus en plus violents.

Michel RUAS précise qu'il serait intéressant de mettre en lumière les conditions pour que les populations d'écrevisses et de poissons se développent ou même réapparaissent.

Cécilia MARCHAL partage aux membres du COPIL quelques informations sur les populations actuelles d'écrevisses. On ne note pas ces dernières années de déclin des écrevisses à pieds blancs (espèce d'intérêt communautaire). L'écrevisse du pacifique qui est en compétition avec celle à pieds blancs et qui est une espèce exotique, porteuse saine d'une maladie pouvant décimer l'écrevisse à pieds blancs, n'est semble-t-il à ce jour pas porteuse de cette maladie sur le site.

Luc CAPON partage les observations de la fédération de pêche de Lozère sur cette maladie (peste de l'écrevisse). Cette dernière a été relevée sur le gardon de Saint-Germain. Un protocole a été mis en place pour limiter la diffusion.

Journées de sensibilisation sur les habitats d'IC de milieux humides et ouverts des agents de l'OFB et de l'EPTB des gardons

Luc CAPON indique que les agents Natura 2000 organisateurs de cette action (Sites de la Vallée du Gardon de Saint-Jean et Vallée du Gardon de Mialet) ont pour projet futur d'ouvrir ce type de journées aux habitants et aux élus.

Sylvette DEVARENNE s'interroge sur la méconnaissance des agents de l'OFB sur cette thématique.

Luc CAPON précise que les agents de OFB, qui est le résultat d'une fusion d'anciens organismes, viennent des anciennes ONCFS et ONEMA. Ces agents ont effectivement des compétences spécifiques mais pas forcément sur les habitats.

Sylvain MATEU rajoute que la biodiversité est un sujet complexe. L'OFB porte des compétences diverses.

Luc CAPON complète que ce réseau de gestionnaires d'espaces naturels est intéressant pour ce partage de connaissances entre partenaires, permettant d'apprendre des uns et des autres.

Bilan des actions réalisées et propositions d'actions à venir **-Accompagnement et mise en cohérence des projets**

Cécilia MARCHAL présente aux membres du COPIL l'accompagnement réalisé auprès des Conseils Départementaux du Gard et de la Lozère sur la problématique des travaux sur les ouvrages d'art et la préservation des chiroptères.

Sylvain MATEU précise que sur les années précédentes, dès que le Conseil départemental du Gard intervenait sur un pont, une évaluation de la présence des chauves-souris était demandée auprès des chargés de mission Natura 2000. S'agissant de leur responsabilité, il leur a été demandé de réaliser en interne cette évaluation. Le CD 30 a donc démarché le CEN pour réaliser, sous prestation, cette évaluation pré-travaux.

Cécilia MARCHAL présente le travail débuté avec l'EPTB des Gardons sur les travaux post-crué réalisés suite à la crue de septembre 2020. Suite à ce travail, le suivi des zones de stockages de bois pour évaluer une potentielle colonisation de la Renouée du Japon devra être coordonné avec les partenaires.

Les membres demandent si des solutions existent pour diminuer les populations de Renouée du Japon.

Cécilia MARCHAL répond qu'il est très difficile de traiter une population déjà installée de Renouée du Japon. En revanche, localiser les zones indemnes, notamment sur les zones de passages/travaux réguliers (ex : les ponts) pour les préserver semble une stratégie intéressante.

Luc CAPON témoigne de la présence de populations importantes sur son site. Notamment sur Ste Croix Vallée Française qui est sous expérimentation de traitement qui n'a pas eu d'effet sur la colonisation de cette espèce envahissante. Il lui semble plus pertinent de mettre les efforts sur la sensibilisation, et la veille des zones préservées pour éviter la colonisation.

Sylvain MATEU précise qu'à ce jour, il n'existe pas de solution pour résoudre le problème à la source.

Yann DISSAC confirme que la question des chantiers est stratégique.

Luc CAPON alerte sur l'arrachage réalisé par les habitants. Un protocole précis doit être réalisé pour éviter que l'arrachage ne génère d'autres colonisations.

Synthèse des priorités pour 2021

Les membres du COPIL actent le programme d'action et les priorités pour 2021.

En conclusion de ce comité de pilotage, **Cécilia MARCHAL** et **Noémie CABANNES** remercie de nouveau les participants.

-oooOOOOOooo-

Compte-rendu réalisé par **Cécilia MARCHAL**
Validé par **François ABBOU**, président du comité de pilotage
et l'ensemble des participants au comité de pilotage